

INTERPELLATION

du député (suppl.) Jean-Yves Gabbud concernant: en Valais, tout est toujours un peu plus facile (07.06.2004) 6.059

La présente interpellation essaie d'apporter quelques pistes pour donner une nouvelle impulsion à la promotion économique cantonale.

1. Créer une image et un slogan

Le Jura a lancé l'opération "Jura pays ouvert". Même si cette initiative n'a pas passé le cap du scrutin populaire, ce projet a eu l'avantage de faire parler de ce canton à travers un slogan valorisant.

Le Valais pourrait également trouver un slogan lui collant à la peau. Comme il est extrêmement difficile de faire changer l'image d'une région ou d'un canton dans l'esprit des gens, il convient d'utiliser les idées préexistantes pour faire passer un message. Pour le Valais ce message pourrait être: "En Valais, tout est toujours un peu plus facile!" ou "En Valais, la vie est belle".

Bien entendu cette idée se greffe sur l'idée reçue qui veut que le Valais soit un peu le "far-west" de la Suisse... donnons un aspect positif à cette idée préconçue pour signaler à l'ensemble du pays le fait qu'en Valais nous disposons désormais de deux portes d'entrées régionales (Les Antennes régionales) qui permettent de simplifier l'ensemble des démarches administratives d'un éventuel investisseur ou patron de PME.

2. Valoriser le cadre de vie

Le lieu dans lequel une entreprise s'implante devient du même coup un cadre de vie pour... ses cadres. Le cadre de vie valaisan est donc à mettre en avant, non seulement au cours des campagnes de promotion touristiques, mais aussi lors des présentations économiques.

Il faut montrer aux patrons que le Valais n'est pas que le paradis des vacances, mais que c'est également un cadre de vie agréable pour les personnalités exigeantes.

Par exemple, l'offre culturelle existant dans ce canton ne doit pas être négligée. Au contraire. Les dirigeants qui viendront en Valais seront, pour une partie d'entre eux du moins, habitués à une offre culturelle et de loisir pléthorique des grands centres urbains. A nous de leur montrer que nous disposons ici en Valais d'une offre intéressante, non seulement sur le plan sportif, principalement en station, mais aussi sur le plan culturel. (Fondation Gianadda, Musées cantonaux, Verbier Festival & Academy, Festival Varga, Fetartista, Théâtre du Crochetan, de la Poste, de Valère, Petit Théâtre, Balladin, Village du livre, Festival BD, etc.)

Le Valais doit également montrer que s'il peut être légitimement fier de ses produits AOC, sa culture gastronomique ne s'arrête pas à sa production traditionnelle. Les avantages gastronomiques que nous rencontrons en Valais (les grandes tables) doivent aussi être mis en avant lors de la prospection économique.

3. Valoriser la qualité de la main-d'œuvre valaisanne

La présentation des ouvriers et employés valaisans doit appuyer sur le fait que, par tradition, les Valaisans sont travailleurs, souvent attachés à leur coin de terre qu'ils ne quitteront pas pour aller trouver du travail ailleurs...

L'Etat, qui est également un important client de l'économie valaisanne, doit en être conscient et faire passer le message auprès des responsables des commandes étatiques.

4. **Editer une plaquette du Valais économique**
L'ensemble de l'offre économique valaisanne doit se retrouver sur un seul site Internet. Toutes les principales questions que les patrons peuvent se poser doivent y trouver une réponse. (En parallèle du site de la Confédération www.pmeinfo.ch).
Les opportunités d'affaires, les terrains industriels disponibles et même des simulations fiscales et les questions liées au cadre de vie doivent être disponibles en tout temps. Ces éléments devraient également être repris sur une brochure de présentation de notre canton.
5. **Valoriser les compétences du Valaisan**
Le Valaisan, autorités de ce canton comprises, a tendance à croire que ce qui vient de l'extérieur est plus digne de confiance que ce que produit le voisin.
Une campagne d'information devrait tenter de corriger cet état d'esprit... aussi bien pour le grand public que pour les hauts fonctionnaires chargés de passer les commandes de l'Etat.
6. **Optimiser/réorienter la fiscalité**
La fiscalité est un élément important de la promotion économique, mais pas unique. Nous le mettons volontairement à la fin de notre présentation pour que l'on ne se repose pas sur ce qui pourrait devenir un oreiller de paresse.
La révision de la fiscalité devrait s'imprégner de cette réflexion: Les entreprises n'ont pas comme vocation première de créer des emplois. Pour elles cette création n'est qu'un moyen d'atteindre les buts économiques (notamment de créer de la valeur ajoutée). Par contre, pour l'Etat la création d'emplois est un but. Moralité: l'Etat doit, par des mesures incitatives adéquates, notamment en termes de marchés publics et fiscaux, pousser les entreprises à créer des emplois.
Les sociétés devraient donc pouvoir obtenir un gain fiscal en créant des emplois.
7. **Création d'une école de leadership**
Pourquoi ne pas créer une école de leadership en Valais, un centre de compétences reconnu en Suisse dans ce domaine? Nous devons apprendre aux étudiants et aux patrons à ne pas être seulement des managers, mais avant tout des leaders. C'est de cela dont notre économie a le plus besoin. Il ne s'agit pas d'ouvrir une nouvelle école, mais d'apporter, dans le cadre de la Haute Ecole de Gestion, notamment, une option supplémentaire ouverte aux personnes actives.
8. **Création d'un centre de compétences en exportation**
De nombreux Valaisans travaillent sur des marchés émergents, comme la Chine par exemple. Pourquoi ne pas profiter des expériences ainsi acquises, de les réunir et d'en faire profiter d'autres par l'intermédiaire d'un centre de compétences?
9. **Conserver un emploi décentralisé**
La promotion économique ne doit pas s'orienter uniquement en direction des villes valaisannes, comme le fait le projet The Ark. L'Etat doit également proposer des projets pour nos régions périphériques.
Que pense le Conseil d'Etat de ces propositions et dans l'affirmative est-il prêt à la réalisation?

Sion, le 7 juin 2004
(09h05)

Jean-Yves Gabbud, député (suppl.)